



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 10 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la société ORANGE Communications Luxembourg s.a. a introduit une demande d'autorisation relative à la modification d'un site d'installations radioélectriques fixe à Bertrange, 8 Zone Industrielle Bourmicht.

Bertrange, le 22 septembre 2021



Commune de BERTRANGE

Frank COLABIANCHI
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à la modification d'un site d'installations radioélectriques fixe, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 22 septembre 2021.

Bertrange, le 22 septembre 2021



Commune de BERTRANGE

Frank COLABIANCHI
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire